

Vendredi 7 octobre 2022,
pour les élections des parents d'élèves, **votez :**



Pour élire des parents d'élèves bénévoles qui :

- Vous informent très régulièrement, par mails, la page Facebook, le site, comme cela a été fait tout au long de ces dernières années
- Vous représentent quotidiennement, à la fois lors des conseils d'école du groupe scolaire Ernest Renan et des réunions en mairie
- Facilitent les relations constructives entre les parents et tous les acteurs de la vie scolaire (directrice, enseignants, mairie et périscolaire)
- Soutiennent activement la vie et les projets de l'école (participation à l'organisation de la semaine BD pour 2 classes de CM2, et aux ateliers lors de la journée sans cartable).
- Organisent des événements : collectes pour le périscolaire et solidaires au profit d'associations (Restos du Coeur, Téléthon...), soutien à l'Ukraine

**Association
garennoise**

**+ de 45 ans
d'expérience**

**Association
apolitique**

N'hésitez pas à nous contacter : renan.apelgc@gmail.com

Vous souhaitez recevoir nos emails,
inscrivez vous à notre liste de diffusion :



Nous avons besoin de vous, vous avez besoin de nous !

QUI SOMMES NOUS ?

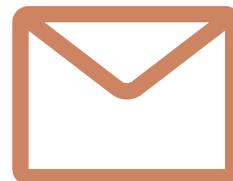
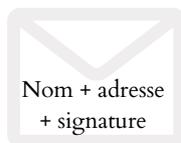


COMMENT VOTER PAR CORRESPONDANCE ?

Quand votre enfant vous transmettra l'enveloppe contenant les déclarations des différences associations, les bulletins de vote par correspondance et les 3 enveloppes :

1. Vous glissez le bulletin que vous avez choisi (sans surcharge, ni rature dans la petite enveloppe rose qui reste anonyme et doit être cachetée)
2. Vous déposez cette petite enveloppe dans l'enveloppe sur laquelle vous notez votre NOM , ADRESSE et SIGNATURE. Sans ces éléments, votre vote ne sera malheureusement pas pris en compte.
3. Vous insérez le tout dans la grande enveloppe marron.
4. Votre enfant remet cette grande enveloppe cachetée et signée à son enseignant avant le vendredi 7 octobre 16h45.

APELGC



IMPORTANT : les deux parents votent dans chaque école.

Si vous avez un enfant en élémentaire et un enfant en maternelle, chaque parent vote deux fois.

Si vous avez 2 enfants dans la même école, chaque parent vote une seule fois.

Chaque parent doit utiliser sa propre enveloppe, y écrire son nom, son adresse et la signer.

Cette année, nous votons seulement par correspondance.